



Triez les emballages PMC

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



Emballages en Plastique



Emballages Métalliques



Pour un bon recyclage

- Égouttez et videz bien tous les emballages.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.
- Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.



Cartons à boissons



INTERDITS DANS LES PMC

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiant, de carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- Les emballages d'une contenance supérieure à 8 litres
- La frigolite en billes
- Les emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en aluminium + couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, plaquette de médicaments, etc.
- Autres objets

ATTENTION!

N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres. N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



Triez le verre

Dans les bulles ou au recyparc



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Pour un bon recyclage

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz-les bien.
- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Triez les papiers et les cartons

En porte-à-porte ou séparément au recyparc



Papiers-Cartons



Pour un bon recyclage

- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyparc, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Triez les déchets organiques

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac) / Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Pour plus de confort chez vous

- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux,...) des aliments périmés.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



Triez les déchets résiduels

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac) / Compartiment gris du duobac / Sac communal



Déchets non recyclables et non dangereux



Pour une collecte sans soucis

- Pour les sacs :**
 - Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.
- Pour les duobacs :**
 - Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
 - Le couvercle doit être fermé.
 - Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
 - Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS

